

# Assemblée générale annuelle de l'Association des Propriétaires du Domaine Alpine

Le samedi 8 juin 2019 à 10:30 heures.

## ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour et rappel du déroulement de la réunion
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 juin 2018
4. Finances
  - 4.1 États des recettes et déboursés 2018-2019
  - 4.2 Budget projeté pour 2019-2020
  - 4.3 Cotisations annuelles
5. Barrage 5112-5113 mise à jour par le comité
6. Environnement
  - 6.1 Analyse de l'eau de baignade
7. Fêtes estivales
8. Varia : boîtes aux lettres, plage, vitesse dans le domaine, chiens, feux d'artifice, Facebook.
9. Élections : présidence, vice-présidence pour un an
10. Date de la prochaine assemblée annuelle
11. Levée de l'assemblée

Étaient présents : Gina Angrignon, Caren Antrakidis et Andrew Myron, Céline Beaudoin, Joyce et Seymor Bellman, Sylvain Bergeron, Edouard Boily, Claude Boivin, Sylvie Bourdages et Jacques Roy, Lise Bujold, Brigitte Cambon de Lavalette, Sylvie Cordeau, Jean-Paul Casolais, Donald Desabrais, Sonya Dimitsova et Zlati Slavova, Thérèse Di Palma, Naim El-Haddad, Robin Fishbien et Mark Heichner, Nicole Fortin et Gilles Rousseau, Francine Gagnon, Jacques Harvey et Maria Lassis, Renaud Jérôme, Paul Jolicoeur, Mélanie Labrie, Maria Langis, Denis Langlois, René Lavoie, Manon Matte, Michèle Miville Deschênes, Claire St-Aubin, Claude Théberge, Line Trépanier, Régent Villeneuve, John White et Gisèle Tassé.

Du consentement de tous, Francine Gagnon préside l'assemblée et Lise Bujold agit comme secrétaire.

### **1. Mot de bienvenue**

Francine Gagnon, présidente, souhaite la bienvenue à tous et constate le quorum. Elle présente également de nouveaux résidents au Domaine Alpine : Jaques Harvey et Maria Lassis, 186 Forest Hill, Sylvie Bourdages et Jacques Roy, 1200 rue Indian, Sonya Dimitsova et Zlati Slavova, 1320 rue Indian, Sylvain Bergeron, 1179 rue Indian. Les membres de l'exécutif se présentent : René Lavoie, trésorier, Lise Bujold, secrétaire, Caren Antrakidis, Donald Desabrais, Francine Gagnon, Andy Myron, respectivement administrateurs et administratrices. Marc Hervieux, président et Christina Costy, vice présidente, sont absents.

### **2. Adoption de l'ordre du jour**

Après avoir ajouté au point varia : boîte aux lettres, plage, vitesse dans le Domaine, chiens, feux d'artifice et Facebook, Francine Gagnon propose d'adopter l'ordre du jour tel que proposé, elle est appuyée par Lise Bujold. Adopté à l'unanimité.

### **3. Adoption du procès verbal de l'assemblée générale du 9 juin 2018**

Gilles Rousseau propose d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 9 juin 2018 tel que rédigé Il est appuyé par Teresa Di Palma. Adopté à l'unanimité.

### **4. Finances**

**4.1 État des recettes et déboursés 2018-2019** – René Lavoie présente le document de l'État des recettes et déboursés au 31 mars 2019 qui a été envoyé à tous. René souligne le montant de 8 623\$ versé au Groupe d'ingénieur Laurence en paiement finale de facture pour l'étude commandée l'an dernier sur l'évaluation de notre barrage. Gilles Rousseau propose d'adopter l'État des recettes et déboursés au 31 mars 2019. Il est appuyé par Nicole Fortin. Adopté à l'unanimité.

**4.2 Budget projeté pour 2019-2020** – René Lavoie présente le Budget projeté pour 2019-2020. Le budget est sensiblement le même que l'an dernier à l'exception des travaux de réparations prévus pour l'abri de la plage. Nos assurances couvriront l'ensemble des travaux en tenant compte d'une franchise de 1 000\$. Marc Hervieux supervise les travaux. Aucune dépense n'est prévue au barrage. Nous prévoyons récolter une centaine de

cotisations annuelles pour maisons et terrains. René invite chacun et chacune à diriger leurs nouveaux voisins vers le site de l'association. Nicole Fortin propose d'adopter le budget projeté pour 2019-2020, elle est appuyée par Lise Bujold. Adopté à l'unanimité.

## **5. Barrages 5112-5113**

Les membres du comité barrages se présentent : messieurs Paul Jolicoeur, Gilles Rousseau et Claude Théberge. Ce dernier informe l'assemblée que les membres du comité ont eu quelques rencontres intéressantes, la première ayant pour discussion principale l'idée de changer la vocation d'association de notre organisme pour celle de coopérative, idée rapidement évacuée par les membres du comité puisque ce changement implique que chaque membre de cette éventuelle coopérative deviendrait nécessairement responsable du barrage. Ce qui n'est pas très fonctionnel.

Les municipalités pouvant être subventionnées par le gouvernement pour s'occuper des barrages, l'idée plutôt retenue est celle de redemander à la municipalité de St-Adolphe de reprendre la responsabilité des barrages considérant son expertise et sa capacité technique et financière de les entretenir, les dépenses engagées pouvant également être épongées par une taxation sectorielle. Une lettre rédigée dans ce sens a été envoyée au directeur général de la municipalité. Le comité entretient ses contacts avec le ministère de l'environnement, a également déposé un plan de mesures d'urgence et pourra faire corriger sans frais l'étude d'origine par l'ingénieur. Nos obligations se poursuivent jusqu'au transfert des barrages et en prévision des travaux avant décembre 2020. Précautions, responsabilité et sécurité sont de mise à la lumière des événements (inondations dans certaines régions du Québec) du printemps dernier.

Francine Gagnon rappelle les origines de la formation du lac (15 pieds d'eau maximum). Selon le rapport Martel (Éric Martel sur la sécurité des barrages) nous sommes 3 000 à être propriétaires de barrages, petites associations en difficulté à faire face à leurs responsabilités. Notre association a été très active depuis un bon moment dans ce dossier. Nous voulons un lac sécuritaire et différentes options sont à prévoir avec la municipalité. Nous devons aller chercher une véritable volonté politique. Donald Desabrais souhaiterait être présent lors d'une prochaine rencontre avec la municipalité.

Nicole Fortin propose que les membres du comité barrages demandent à la municipalité de St-Adolphe d'Howard de récupérer la propriété des barrages 5112 et 5113, que l'association Alpine appuie cette avenue et que se projet se réalise. Elle est appuyée par Teresa Di Palma. Adopté à l'unanimité.

## **6. Environnement**

**Analyse de l'eau de baignade** – Notre eau de baignade a été coté A c'est-à-dire excellente. Nous effectuons 6 prises d'eau au cours du mois de juillet pour un meilleur résultat et les résultats sont diffusés sur le site de l'association. À une question posée en rapport avec les algues Francine Gagnon rappelle que les algues ont parfois un boom de croissance et que plus on les enlève plus on les stimule en fait, notre intervention devenant un vecteur de propagation. Des inspecteurs de la municipalité peuvent venir régulièrement inspecter notre lac à notre demande. Il en va du type d'été selon les années. Il est possible également de consulter une cartographie de notre lac sur le site de la municipalité.

Parlant d'environnement, une discussion s'engage sur la location de résidences à court et à long terme et sur la possibilité d'exiger un montant de cotisation annuelle supplémentaire aux propriétaires de ces résidences. On soulève la question d'achalandage, de consommation d'alcool, de vitesse automobile et de bruit excessif que comportent parfois ce va et vient. Lors de la discussion, les avis sont partagés. Si on s'entend sur la possibilité de définir un tarif particulier, certains pensent qu'il faut départager locations multiples et location occasionnelle ou à très long terme. Quant au montant de cotisation à charger, les avis sont également partagés entre la contribution volontaire (genre de don à l'association) et un tarif fixe entre 100, 300 voire 1 000 dollars.

Pour finir, Caren Antrakidis propose 200\$ de plus que la cotisation annuelle aux propriétaires à locations multiples et à court terme. Elle est appuyée par Jacques Harvey. On demande le vote : 16 pour, 10 contre, 7 abstentions. Proposition rejetée.

Sylvie Bourdages propose de charger 200\$ de plus que la cotisation annuelle à tout propriétaire locateur, elle est appuyée par Jacques Roy. On demande le vote : 17 pour, 4 contre, 12 abstentions. Proposition adoptée.

## **7. Fêtes estivales**

Caren Antrakidis et Andy Myron proposent d'organiser 3 fêtes estivales soient un BBQ le 20 juillet, un souper spaghetti le 17 août et une épiluchette de blé d'inde le 31 août. Ces dates seront affichées à l'entrée et sur le site de l'association. Caren invite également à joindre le groupe Alpine sur Facebook.

**8. Varia**

On soulève les problématiques de la propreté autour des boîtes aux lettres et de la plage, de la vitesse excessive dans le domaine, des chiens et des feux d'artifice. On rappelle que les règlements de la plage sont claires et affichés à l'abri et on invite chacun et chacune à sensibiliser ses voisins ou tout visiteur à ces règlements ou à celui de la limite de vitesse. Jacques Harvey se propose pour sceller les panneaux et à les remettre à l'entrée du Domaine. Claude Théberge verra avec la municipalité pour des affiches avec limite de vitesse.

**9. Élections : présidence et vice-présidence pour un an** – Lise Bujold informe les membres de la démission de son poste à l'exécutif par voie de communiqué électronique de la vice-présidente Christina Costy ainsi que de la démission de Marc Hervieux de son poste de président par voie de communiqué électronique également. Ce dernier souhaite toutefois demeurer au sein de l'exécutif. Ces deux postes sont donc à combler pour un mandat d'une année. Gilles Rousseau présidera les élections.

Robin Fishbien propose Claude Théberge à la présidence, elle est appuyée par Teresa Di Palma. René La voie propose Denis Langlois, il est appuyé par Caren Antrakidis. Claude Théberge et Denis Langlois acceptent et sont donc élus à leur poste respectif. Pour finir Caren Antrakidis quitte son poste au profit de Marc Hervieux qui demeure au sein de l'exécutif.

**10. Date de la prochaine assemblée annuelle** – Les membres s'entendent pour tenir la prochaine assemblée annuelle le 13 juin 2020 à 10h30. La corvée sur la plage aura lieu le lendemain 14 juin. Adopté à l'unanimité

**11. Levée de l'assemblée** – Lise Bujold propose la levée de l'assemblée à 12h45. Elle est appuyée par René Lavoie. Adopté à l'unanimité.

---

Président

---

Secrétaire